

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ

Présidé par Kenneth Ofori-Atta, Ministre des Finances du Ghana

13 octobre 2020

1. La COVID-19 s'est propagée rapidement dans le monde entier et dans de nombreux pays émergents et pays en développement (PEPD) au cours des six derniers mois. Bien que l'endiguement du virus ne soit pas partout au même stade, le nombre de contaminations et de décès reste élevé dans plusieurs pays. L'économie mondiale est toujours en récession, mais les perspectives mondiales se sont légèrement améliorées car le déclin économique dans les grandes économies a été moins grave qu'on ne le prévoyait auparavant. Les conséquences économiques de la contraction mondiale et des mesures nationales prises pour endiguer la pandémie, quoiqu'elles diffèrent d'un pays à l'autre, ont été graves pour l'ensemble des PEPD. Pour la première fois depuis des décennies, le PIB du groupe des PEPD devrait reculer. La pandémie accentue aussi les inégalités, des millions de personnes perdant leurs moyens d'existence et tombant dans la pauvreté.

2. Les perspectives économiques demeurent très incertaines. La reprise économique devrait être lente et la crise laissera probablement des cicatrices sur les capacités productives. La reprise pourrait être retardée par des vagues de contaminations récurrentes consécutives à l'allègement des mesures de distanciation physique. En outre, des risques demeurent pour la stabilité financière, ce qui pourrait freiner la reprise. Les risques accrus mettent en péril les gains de développement obtenus au prix d'importants efforts et rendent encore plus difficile la réalisation des objectifs de développement durable. Nous restons néanmoins optimistes quant au potentiel de vaccins et de traitements efficaces et accessibles qui pourraient permettre de vaincre la pandémie et d'accélérer la reprise de l'activité économique.

3. Dans ce moment critique, nous sommes réconfortés par les efforts faits par le G-20, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et les institutions financières internationales (IFI) pour approfondir la coopération mondiale afin de soutenir — en solidarité — tous les pays qui affrontent des crises sanitaires, sociales et économiques engendrées par la pandémie de COVID-19. Nous prenons acte du soutien collectif apporté par le G-20 au développement, à la fabrication et à la distribution équitable de vaccins et de traitements à prix abordable, qui sont des biens publics mondiaux critiques, pour endiguer la pandémie. Tous les pays, sans exception, doivent avoir accès rapidement et à prix abordable à ces biens publics parce qu'ils en ont besoin et pour des raisons humanitaires. Nous saluons également l'initiative de 12 milliards de dollars envisagée par le Groupe de la Banque mondiale, qui aiderait les pays en développement à se procurer des vaccins contre la COVID-19 pour traiter jusqu'à un milliard de personnes dès que des médicaments efficaces seront disponibles. Nous saluons aussi le Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX) et demandons instamment aux grands pays de fournir le soutien financier nécessaire pour assurer un accès rapide et abordable à tous les pays, sans exception.

4. Nous appelons les grands pays à travailler ensemble et à utiliser tous les outils dont ils disposent pour créer un environnement qui aide les pays à endiguer la pandémie et à retrouver une croissance économique inclusive. Ils doivent continuer à faciliter les échanges et les investissements internationaux et à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement pour soutenir la croissance et le développement. Nous continuons à prendre des mesures exceptionnelles, autant que les situations nationales le permettent, pour gérer les conséquences de la pandémie. La forte chute de nos principales sources de revenus et les sorties de capitaux ont réduit les ressources budgétaires et les réserves au moment où nous en avons le plus besoin. Les IFI ont répondu par des aides d'urgence, mais l'aide financière extérieure reste encore inférieure aux besoins dans cette période exceptionnelle. Nous appelons la communauté internationale et les IFI à renforcer, dans toute la mesure possible, leurs apports de liquidités et leurs soutiens budgétaires afin d'aider les PEPD à limiter les pertes humaines, à fournir une protection sociale et à soutenir la reprise économique.

5. Nous réitérons l'importance d'un solide filet mondial de sécurité financière ayant en son centre un FMI reposant sur un système de quotes-parts et doté de ressources adéquates. Il est donc essentiel d'achever la révision générale des quotes-parts dans le délai convenu pour réduire la dépendance du FMI à l'égard des ressources temporaires et mettre en œuvre les réformes de gouvernance tant attendues. Nous souscrivons à la poursuite des entretiens au niveau mondial sur une nouvelle allocation significative de DTS, aux côtés de mécanismes orientant les DTS inutilisés vers les pays vulnérables. Ils amélioreront sensiblement la situation de liquidité de nombreux PEPD à un coût mineur pour la communauté internationale. Nous souhaitons que les grandes banques centrales développent davantage les swaps et les pensions en faveur d'un plus grand nombre de PEPD et qu'un soutien soit apporté aux initiatives visant à développer le financement sur les marchés à un coût abordable.

6. La riposte de la communauté mondiale aux conséquences économiques et sociales de la pandémie doit accorder une plus forte priorité à l'augmentation des financements concessionnels afin d'éviter des conséquences néfastes considérables et prolongées sur les perspectives de développement des pays en développement à faible revenu. En complément des efforts que les PEPD déploient pour accroître leurs ressources intérieures, la coopération multilatérale est essentielle pour endiguer les flux financiers illicites et réformer les règles et les pratiques fiscales internationales qui érodent nos assiettes fiscales, par exemple en élaborant une solution multilatérale de taxation des activités numériques tenant compte des préoccupations des PEPD. Le rôle des banques multilatérales de développement, qui peuvent mobiliser plusieurs fois leur capital social, est particulièrement important. Elles peuvent et doivent trouver des moyens efficaces d'étirer leurs bilans pour accroître leurs capacités de prêt. À l'avenir, les facteurs qui peuvent limiter les capacités de prêt à moyen terme de ces institutions devront être suivis et gérés correctement.

7. Il est indispensable d'aider les pays en développement à gérer leurs vulnérabilités croissantes liées à l'endettement afin d'éviter une crise de la dette qui constituerait un revers majeur pour le développement. Nous saluons l'initiative de suspension du service de la dette prise par le G-20 et exhortons les pays avancés ainsi que les pays émergents ayant une marge de manœuvre budgétaire à prolonger cette initiative après 2020. Nous engageons les banques multilatérales de développement à trouver des moyens efficaces, notamment le transfert net de

ressources, pour aider les pays en développement qui ont besoin d'un moratoire de la dette. Les créanciers privés doivent assumer la responsabilité sociale mondiale qui leur incombe de partager la charge de l'allègement du surendettement. En outre, les risques d'abaissement de note par les agences de notation qui ont des conséquences sur l'accès au marché empiètent sur les décisions des États de demander l'allègement de la dette dont ils ont besoin; c'est un domaine qui requiert des travaux complémentaires pour mettre en place des moratoires efficaces sur la dette. Nous préconisons une plus grande transparence de la dette et l'assistance du FMI et du Groupe de la Banque mondiale pour renforcer les capacités de gestion de la dette et des finances publiques.

8. Nous saluons les entretiens en cours au sein du G-20 sur un cadre structuré pour le traitement de la dette allant au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette, afin d'aider les pays à assurer la viabilité de leur dette. Ce cadre doit inclure des mécanismes de restructuration et de réduction de la dette lorsqu'ils sont nécessaires pour rétablir sa viabilité. Nous appelons le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et les autres partenaires du développement à réfléchir aux solutions possibles pour aider les pays dont la dette est en cours de restructuration en leur fournissant les financements exceptionnels dont ils ont besoin et à travailler de toute urgence sur des mécanismes favorisant une résolution juste, significative et rapide de la dette souveraine. Les récentes expériences de l'Argentine et de l'Équateur montrent qu'il est difficile de coordonner l'action des créanciers privés pour trouver un accord rapide avec eux sur la restructuration de la dette souveraine.

9. Nous saluons les efforts que le FMI et le Groupe de la Banque mondiale ont déployés pour aider les PEPD au cours des six derniers mois.

- En ce qui concerne le FMI, nous saluons les prêts d'urgence consentis rapidement à plus de 80 pays et engageons l'institution à faciliter l'aide à tous les pays membres qui demandent une aide financière d'urgence. Nous saluons l'augmentation temporaire des limites annuelles applicables à l'accès global des pays membres aux ressources du FMI. Nous saluons la prolongation de six mois des limites d'accès relevées au titre des mécanismes d'urgence du FMI. Nous apprécions que l'on cherche à accroître les ressources du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et appelons à des contributions supplémentaires à ce fonds ainsi qu'au fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Nous engageons le FMI à poursuivre ses travaux rapides liés à l'étude des solutions possibles pour réformer ses instruments de prêt et ses conseils, ainsi que pour les adapter à l'évolution des besoins des pays dans le cadre de cette crise et de la reprise économique.
- En ce qui concerne le Groupe de la Banque mondiale, nous nous félicitons de son programme de prêts de 160 milliards de dollars sur 15 mois et saluons les efforts qu'elle déploie pour concentrer une partie de ces prêts au début du programme et accroître sensiblement ses prêts au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à répondre avec souplesse aux nouvelles demandes de financement. Étant donné les conséquences défavorables de la COVID-19 sur la croissance de la productivité, la réduction de la pauvreté et les inégalités, le besoin de financements exceptionnels qu'auront les PEPD persistera au-delà de l'exercice 2021 et le Groupe de la Banque mondiale doit être prêt à répondre par un soutien exceptionnel continu après 2021.

10. Une longue route nous attend jusqu'à la reprise économique durable. Dix ans de progrès sur la voie de la réduction de la pauvreté pourraient être effacés et les traces que laissera cette récession pèsent sur nos perspectives de développement. Nous devons bâtir des économies qui sont plus résilientes, exploitent les atouts de la transformation numérique et relèvent les défis de longue date de la création d'emplois, de la réduction des fortes inégalités, des changements climatiques et d'autres préoccupations environnementales tout en offrant un accès adéquat à des services d'énergie et d'infrastructure abordables et fiables, notamment dans le secteur de la santé, dont la fragilité après la COVID-19 a été manifeste. Une aide extérieure suffisante, rapide et efficace sera nécessaire pour compléter nos ressources intérieures diminuées. La coopération internationale est plus importante que jamais pour stimuler le financement du développement et garantir que l'architecture financière internationale et ses financements fonctionnent pour tous.